



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2020 – 2021 – 2022

Avis est par les présentes donné que le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, sera présenté pour adoption lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 18 juin 2019 à 18h30.

Cette séance, qui se déroulera à la salle du conseil municipal, au 188, rue Jacques-Cartier Nord, portera exclusivement sur le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, tant pour les délibérations du conseil que pour la période de questions.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu,
Ce 6^e jour du mois de juin 2019

Lise Bigonnesse, OMA
Greffière adjointe